

► **LE PATRIMOINE
CULTUREL EN
HÉRITAGE, UNE
HISTOIRE D'AVENIR
EN URBANISME**



Table des matières

▶ Introduction	p.3
▶ Le patrimoine : une dynamique aux multiples temporalités	
Connaître d'où l'on vient : regard rétrospectif	p.7
Comprendre où l'on est : répondre aux enjeux sociétaux et politiques	p.8
Savoir où l'on va : « du passé faisons table ronde »	p.9
▶ Des dimensions et champs d'application pluriels	
La dimension spatiale : faire connaître, reconnaître, protéger et encadrer	p.11
La dimension sociale : comprendre les transformations, assurer la médiation, analyser les nouveaux modes de vie	p.13
La dimension culturelle : diffusion des connaissances, organiser des démarches participatives et inclusives	p.16
La dimension économique : accompagner les transformations, imaginer les futurs possibles	p.18
▶ Une ressource pour accompagner les territoires dans la valorisation de leurs spécificités	
Comprendre, connaître et reconnaître les qualités	p.21
Préserver et mettre en projet	p.23
Gérer et accompagner : au-delà du réglementaire	p.26
▶ Et demain ?	
Patrimoine et inclusion	p.31
Patrimoine et numérique	p.32
Patrimoine et laboratoire de l'habitat du futur	p.33
▶ Conclusion	p.34
▶ Bibliographie	p.35



Introduction

Le développement durable, dans la perspective d'une alternative à un mode d'urbanisation trop extensif, invite à imaginer l'évolution de la ville par renouvellement. Il questionne une utilisation optimale des espaces déjà investis par l'urbanisation et oblige à regarder l'existant comme possédant des valeurs propres à un instant donné mais aussi dans son potentiel d'adaptation aux temps et aux usages. Parallèlement émerge l'expression de plus en plus vive d'une demande des habitants d'un cadre de vie de qualité, respectueux des « identités » locales et des ambiances des quartiers. Ces différents points de vue sur l'évolution d'un territoire mettent en relief les nécessaires interrogations sur la place des patrimoines dans leur construction permanente : leur définition même, les enjeux de leur évolution mais également de leur préservation. Ce regard pose en définitive la question du territoire que nous souhaitons transmettre aux générations à venir.

Les éléments appartenant au bien commun contribuent fortement aux identités spécifiques des territoires. Terreaux des cultures locales, porteurs de mémoire, ils participent fortement à l'attachement des habitants à leur territoire. Ils sont ainsi facteurs d'identité et de cohésion sociale, porteurs d'ancrage et d'enracinement pour la construction d'un développement urbain diversifié et de qualité. Ceci, non pas selon une vision nostalgique, muséographique ou encore pastiche, mais bien selon une logique de création contemporaine qui intègre la mémoire et les identités locales dans la

fabrique de la ville et une vision prospective. La ville peut alors être appréhendée comme une superposition de valeurs culturelles et naturelles, dont la relation doit guider les projets de conservation et de transformation de manière coordonnée et unifiée.

Le patrimoine commun témoigne ainsi des caractéristiques fondamentales de notre société, porteuses de son identité, de savoir-faire et constitue un précieux socle pour la ville en devenir.

Dans l'aire métropolitaine lyonnaise, le patrimoine est particulièrement riche de sa diversité et les urbanistes et acteurs du territoire doivent tenir compte de l'héritage laissé par les générations précédentes en le préservant et en l'adaptant aux évolutions des modes de vie citoyens.

Combinant des approches relevant de l'architecture, de l'histoire de l'art, de l'ethnologie ou encore de la sociologie, **ce Point de repère vise à présenter les différents apports du patrimoine aux études et aux projets urbains** : pilier d'une culture commune, vecteur d'identités et de sentiment d'appartenance, phare pour développer la ville de manière vertueuse. Il donne à voir ses multiples dimensions (spatiale, socioculturelle, économique...) et décline les options qui s'offrent aux acteurs de la fabrique de la ville pour en tirer parti et s'inscrire dans une même articulation entre le passé, le présent et le futur des sociétés, dans une logique de transmission et de solidarité générationnelle.



Grand témoin



©Sabine Serravallo 2015

Xavier de la Selle

est Directeur des Musées Gadagne avec lesquels l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise et le CAUE Rhône Métropole ont récemment développé un partenariat. Il nous explique l'esprit de cette démarche, en résonnance avec sa lecture du patrimoine et de la ville.

Du musée au projet urbain : quand le patrimoine nourrit la ville

« L'histoire, le patrimoine et la mémoire sont des concepts qui s'entrelacent et ne sont pas étanches. Le registre historique est une manière de faire parler d'Histoire, c'est un registre scientifique, distancié et écrit, dans un effort de connaissance du passé humain. Le registre mémoriel est plutôt d'ordre social. La mémoire est ici un ensemble de faits passés, réels ou supposés, auxquels se réfère un groupe social. Le patrimoine, enfin, relève du registre du politique. Être dans le débat est donc inhérent au patrimoine, il n'existe pas toujours de consensus.

Le patrimoine est par ailleurs un flux, un mouvement, une dynamique. Dans un territoire urbanisé où se superposent plusieurs strates de l'histoire de la ville, la problématique du temps est constante. Le patrimoine, c'est donc la question de la ville qui est « déjà là »... Il s'agit d'emblée d'un enjeu démocratique puisqu'il constitue une composante essentielle de la ville. D'où l'intérêt de multiplier les points de vue et de favoriser une approche participative, pour intégrer également les dimensions économiques et environnementales. La formulation d'André Micoud en fait un bon écho : « du passé faisons table ronde ».

Le musée Gadagne est un musée de ville, et non pas un musée d'histoire de la ville. Il ambitionne de mettre en scène un récit de la ville pour permettre aux visiteurs de se situer eux-mêmes dans l'histoire et le temps. Le musée de ville se positionne comme un centre d'interprétation dans lequel on peut se rendre pour comprendre le territoire dans son ensemble. La question d'une vision dynamique et d'un ancrage concret dans le territoire est importante.

Le partenariat existant avec l'Agence d'urbanisme est un moyen de chercher de l'expertise, de la science, du savoir, de la connaissance, notamment sur les questions d'actualité. Nous avons la volonté d'aller à la rencontre des professionnels de la fabrique de la ville qui sont en prise directe avec des problématiques complexes et de nous inscrire dans une vision prospective, en lien avec le projet urbain.

Le musée permet de continuer à transmettre un récit de la ville par des traces matérielles. C'est là qu'on peut tresser les notions d'histoire, de patrimoine et de mémoires. Nous souhaitons que l'action culturelle, notamment celle du musée, serve à alimenter les citoyens et à apporter des éléments de connaissance pour nourrir le débat sur la ville. »





Définitions préalables

Le patrimoine, les patrimoines ?

Le concept de patrimoine s'est largement étendu depuis la fin du XX^e siècle. La demande sociale ayant évolué et les exigences changées, inévitablement, l'évolution a glissé vers le processus de patrimonialisation. Le concept de patrimoine s'est tout d'abord étendu chronologiquement, en glissant des œuvres de l'antiquité et du Moyen-Age vers le présent. L'extension a par ailleurs été spatiale, les monuments ont ainsi vu leur valeur s'étendre, pour englober les abords, le paysage environnant et la nature elle-même. On peut également aborder la question du patrimoine sous l'angle du « paysage urbain historique », notion privilégiée par l'Unesco pour désigner les espaces urbains patrimoniaux, envisagés comme une « structure vivante, évolutive » où interagissent différents éléments tels que l'architecture, les aménagements, la topographie, les réseaux... La troisième extension est d'ordre catégoriel, autrement dit les monuments remarquables ne sont plus les seuls à être considérés. Dorénavant des éléments plus ordinaires le sont, pour leur valeur mémorielle, leur singularité et leur caractère immatériel. Enfin, on observe une dernière extension, en touchant au principe fondamental de qualification de l'objet avec un passage de la notion d'objet unique à celle d'ensemble, de série, qu'on qualifiera au gré des contextes.

Héritage

La notion d'héritage, outre dans son acception financière, correspond à l'acte de transmettre aux générations futures, à la fois des biens matériels qui ont de la valeur, et un enchevêtrement de souvenirs immatériels, symbolisés par chaque objet hérité, qui confèrent de la valeur.

L'héritage n'est pas l'histoire (Dominique Poulot, Patrimoine et modernité, l'Harmattan, 1998). Il résulte d'une mise en récit, de choix opérés pour déterminer ce que l'on souhaite transmettre. Il nécessite une adhésion à son récit, une appropriation pour être conté, pour traverser les âges. Dès lors, il y a une dimension

sensible, un tri est opéré, tout ne se transmet pas, on sélectionne, catégorise, transforme... et cette transmission est gage de son caractère vivant. Hériter n'est donc pas une fin en soi et chaque héritier doit ainsi décider de l'avenir de cet héritage, pour maintenant et pour le futur. Il y a donc une responsabilité à hériter et un enjeu à l'augmenter pour assurer la permanence de son appropriation.

Identités

L'une des caractéristiques principales du patrimoine est sa valeur identitaire, puisque qu'il vise à mettre en relation des individus et des groupes autour d'un objet afin qu'ils puissent se retrouver au-delà de leurs différences. Le terme d'identité, ambigu, peut faire l'objet de controverses. Il vient du latin « *idem* », qui signifie « le même ». Toutefois, il doit être compris ici dans une définition générale, comme désignant à la fois ce qui est propre à un individu ou à un groupe et ce qui le singularise. L'identité est ce qui permet à un individu de se considérer comme faisant partie d'une communauté et dans le même mouvement, de se distinguer d'un autre collectif. Cependant, il convient de rester vigilant à toutes dérives, l'identité territoriale n'est pas immuable et se forme collectivement au fil de l'histoire, au croisement des dynamiques d'urbanisation, des apports culturels et de la sédimentation progressive des modes de vivre. Cette identité est en travail incessant et varie donc selon l'échelle de lecture. Par suite, l'identité d'un territoire, que l'on pourrait aussi appeler « personnalité », puisqu'elle en dessine les contours, s'incarne de manière différente. Le patrimoine en est une composante essentielle mais ne saurait pour autant en résumer la notion à lui tout seul. L'identité d'un territoire s'incarne ainsi dans des expressions à la fois matérielles, immatérielles et surtout dans l'articulation de ces deux dimensions qui se fondent sur des lieux porteurs de valeurs communes pour la collectivité. **Parler de patrimoine, c'est alors étudier ce qui compose les caractéristiques fondamentales de l'identité d'un territoire** (des traits de personnalité), à travers le temps et l'espace.





© F PERROUD / Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

▶ La patrimoine : une dynamique aux multiples temporalités

La prise en compte des patrimoines n'est pas un effet de mode ni une catégorie « fourre-tout », c'est une passerelle entre les générations et les époques qui permet :

- un regard rétrospectif, pour comprendre d'où l'on vient, avec les enjeux de mémoires et d'identités ;
- une analyse de la situation actuelle, pour connaître là où l'on en est et répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux ;
- un regard prospectif, pour savoir où l'on va et faire du patrimoine vivant une valeur ajoutée.



► Connaître d'où l'on vient : regard rétrospectif

Un bien collectif atemporel, un ciment culturel

La notion de patrimoine est un concept relativement récent, bien que le sujet de fond soit depuis longtemps une préoccupation. La conscience patrimoniale naît en 1789 en réaction au vandalisme, phénomène entraînant la disparition massive de nombreuses richesses nationales, notamment les symboles de pouvoir et d'autorité tels que prisons, châteaux, églises... En conséquence, toute une série de lois est mise en place. Depuis, cette notion complexe n'a cessé d'évoluer et de s'étoffer.

Malgré les innombrables extensions du concept patrimonial, revenant à parler de patrimoine au pluriel, son objectif unique est de transmettre et témoigner, le patrimoine étant avant tout un héritage. Le mot patrimoine provient en effet d'un terme juridique « patrimonium », qui désigne un bien qu'un enfant hérite de son père. De ce fait, cet héritage doit être préservé, ce qui peut se traduire de multiples façons, notamment en passant de la connaissance à la reconnaissance. Il est pour cela nécessaire d'identifier, documenter, renseigner, photographier et vulgariser les éléments à valeur patrimoniale afin de pouvoir les transmettre. Toutefois, pour être légués, les ensembles et éléments doivent répondre à deux critères : qu'ils constituent un bien commun et que leur valeur soit pérenne (cette valeur étant suffisamment importante pour être considérée comme devant être transmise aux générations futures).

Une mise en perspective est indispensable pour la pérennité d'un bien patrimonial, sans quoi il ne se distingue pas d'un simple héritage ou d'un simple bien collectif. La fonction patrimoniale permet ainsi à un objet ou un ensemble de passer de l'état de bien privé à celui de bien commun, mais également d'accéder à un statut atemporel. Il accomplit ainsi un rôle de passeur.

Dans le domaine de l'urbanisme, le patrimoine s'appréhende dans son acception la plus large : matériel et immatériel, bâti et naturel, culturel et événementiel. Les professionnels de la ville sont en effet amenés à tenir tout autant compte des bâtiments historiques que des édifices contemporains, des quartiers anciens que du paysage lointain, des traditions orales que des festivités culturelles.

Il s'agit dès lors moins de procéder à un impossible inventaire du patrimoine que de s'appuyer sur ses différentes composantes pour nourrir les réflexions sur l'aménagement et la gestion des territoires et construire les projets de demain.

Un support de cohésion sociale et spatiale

Les sociétés urbaines se caractérisent par la diversité de leurs populations et origines. C'est tout particulièrement le cas dans les villes anciennes à l'histoire sédimentée mais également dans les territoires ayant connu un développement industriel soutenu au cours des derniers siècles. A Lyon, ville bimillénaire fondée par les Romains, et dans l'aire métropolitaine lyonnaise longtemps marquée par l'industrie textile et chimique, des populations venues d'horizons très divers cohabitent et forment un creuset original source de richesse culturelle et de dynamisme social.

Cette pluralité de peuplement entre directement en résonance avec le sens même de la notion de patrimoine. Cette dernière englobe en effet ce qui est légué par les générations précédentes mais également ce qu'apportent les nouveaux arrivants. C'est ce dialogue entre passé et présent qui permet de faire « maison commune » à des individus aux trajectoires plurielles. Le patrimoine fournit ainsi des référentiels partagés qui transcendent les particularismes et créent les conditions d'une cohabitation harmonieuse.

La cohésion sociale et territoriale suppose une prise en compte de l'ensemble des formes de patrimoine : monuments historiques de l'hypercentre mais aussi témoignages du passé ouvrier des faubourgs de la ville participent ainsi, par exemple, au bon fonctionnement de la cité.

Le Rize, un projet politique à Villeurbanne

« Le Rize est un lieu culturel original, fondé sur un projet voulu par la municipalité de Villeurbanne au début des années 2000. Il s'agissait de créer un centre dédié à la « mémoire ouvrière, multiethnique et fraternelle des villes du XX^e siècle », qui puise son sens dans son ancrage à Villeurbanne, considérée comme territoire exemplaire de l'urbanisation de l'ère industrielle.

Ouvert au public en 2008, le Rize a pour vocation de transmettre un récit commun de la ville, construit à plusieurs voix à partir des archives, des mémoires des habitants et des travaux des chercheurs associés. En travaillant à faire connaître et reconnaître les cultures des Villeurbannais, le Rize contribue à la cohésion sociale : « faire société » à partir du partage des mémoires et de la compréhension du « vivre ensemble » dans les villes d'aujourd'hui.

Comme une passerelle entre le passé et le présent, entre le local et l'universel, le Rize aide à mieux comprendre la ville d'aujourd'hui et à imaginer celle de demain. »

Source : Le projet | Le Rize (villeurbanne.fr), consulté le 02/04/2021.

► Comprendre où l'on en est : répondre aux enjeux sociétaux et politiques

Un repère dans une société globalisée en mouvement permanent

La globalisation renforce l'urbanisation et s'accompagne d'une mobilité accrue. Des estimations font état d'une population mondiale vivant dans des villes à hauteur de 70% en 2050, soit près de 6 milliards d'habitants. En France, et plus largement dans les pays développés, le récent mouvement de métropolisation illustre concrètement cette tendance : les richesses et les hommes se concentrent de plus en plus dans un nombre limité de grandes villes interconnectées.

Dans ce contexte qui se caractérise par d'intenses mouvements de populations et de capitaux, le patrimoine constitue plus que jamais un repère pour les villes et leurs habitants. D'une part parce qu'il offre un positionnement différenciateur à des métropoles en concurrence permanente dans les domaines de l'investissement économique, de la recherche ou encore du tourisme. Et d'autre part car il apporte un cadre stabilisateur à des habitants et visiteurs en quête de sens et d'épaisseur historique. Le patrimoine permet aux villes et aux populations qui y vivent de savoir qui elles sont et d'où elles viennent. Il contribue au développement d'un sentiment d'appartenance et au partage de valeurs fédératrices.

Si le marketing territorial puise fréquemment dans le patrimoine des éléments de langage et d'iconographie, la dimension référentielle de ce dernier ne se limite pas à de seules actions de communication. Davantage qu'un discours promotionnel, le patrimoine fournit aux acteurs de la ville – professionnels comme habitants – un ancrage socioculturel salutaire dans le concert urbain mondial.

Faire des Lyonnais les ambassadeurs de leur ville à travers la démarche ONLYLYON

Initié en 2007, ONLYLYON se présente comme un « programme innovant de marketing territorial » déployant des « actions coordonnées à Lyon et dans le monde afin de renforcer la notoriété de Lyon. ». Parmi les différents outils sur lesquels il repose, la démarche des ambassadeurs consiste en la mobilisation d'acteurs locaux témoignant, à travers leurs activités professionnelles ou associatives, des multiples atouts de la capitale des Gaules.

« Lyonnais de naissance ou d'adoption, vivant à Lyon ou expatriés, les ambassadeurs contribuent par leurs activités et leur attachement à la ville, au rayonnement de Lyon en France et à l'international. Ce réseau d'influence stratégique est déterminant dans la dynamique du programme ONLYLYON. [...]

Au total, treize correspondants fédèrent, développent et animent ainsi les communautés lyonnaises à Sao Paulo, Sydney, Moscou, Boston, Montréal, Bruxelles, Londres, Pékin, Canton, Hong Kong mais aussi plus récemment à Tokyo, New York et Paris ! Détectant les opportunités de collaborations économiques, culturelles ou universitaires pour la région lyonnaise, ils sont le relais indispensable des différentes missions ONLYLYON à l'international.

Source : Vous aimez Lyon ? Rejoignez le réseau des 26 000 Ambassadeurs ! (onlylyon.com), consulté le 02/04/2021

Du territoire hérité au territoire en devenir, l'enjeu d'accompagner les transformations

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (monument historique, sites patrimoniaux remarquables...) se développe un patrimoine plus discret, un patrimoine du quotidien, dit ordinaire, non protégé. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit, en effet, d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles. De son absence naît parfois un manque dans le paysage urbain. L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation, à la banalisation des paysages et à la standardisation des formes architecturales.

Notre société est en proie à un processus permanent d'évolution se traduisant parfois par une croissance urbaine rapide, parfois par une mutation des quartiers, souvent les deux, et qui bousculent une organisation sociale établie. Pourtant, qu'il soit considéré comme un héritage ou une ressource économique, le patrimoine est une ressource non renouvelable. Il constitue un objet évolutif, trait d'union entre le passé et le futur et représente un enjeu important désormais revendiqué par la société civile.

Le patrimoine ne répond plus à de simples considérations esthétiques mais à des enjeux politiques et sociétaux, traduisant les préoccupations de la société (croissance des villes, crise d'identité...). L'inflation de la patrimonialisation apparaît alors comme un contrepoids à la mondialisation et exprime un désir de réappropriation du territoire. Face à l'effet d'industrialisation et d'uniformisation, le rapport au patrimoine se veut rassurant, renvoyant aux racines de notre société, à ses traits caractéristiques. En conséquence, le patrimoine est un bien commun, reflet matériel de valeurs immatérielles à transmettre. Il est un trait d'union entre la ville d'hier et la ville de demain, entre l'individuel et le collectif, entre les territoires...





► **Savoir où l'on va : « du passé faisons table ronde »***

Un patrimoine vivant, facteur de démocratie et de rayonnement

L'inflation patrimoniale résulte d'une prise en compte du patrimoine par un large public, induisant une évolution du regard. On perçoit désormais le patrimoine différemment, passant de l'idée de muséification à celle de support de rayonnement local voire national et international.

La question de la fabrique de la ville renvoie inévitablement à la question du déjà-là. Chaque intervention interroge l'évolution du territoire, que l'on préserve, transforme ou démolisse l'existant. L'avenir du présent est donc un débat qui se pose à tous et le patrimoine en est l'une des constituantes incarnant de façon matérielle ou immatérielle ce déjà-là dont l'on doit décider s'il est jugé digne d'être transmis.

L'objectif principal est d'intégrer au cœur de la ville de demain un patrimoine qui soit vivant. La notion du patrimoine investi est une condition essentielle à sa survie : un patrimoine délaissé, muséifié perdrait alors tout son sens et ne deviendrait plus qu'un objet décoratif, dénué d'usages et sans valeurs fondamentales, et risquerait de n'être plus approprié à termes par le collectif. Dans le cas où il serait abandonné, il serait alors menacé de paupérisation, d'insalubrité ou de péril et sa préservation risquerait alors de ne plus se justifier.

Un levier de développement

Plusieurs facteurs de développement peuvent être identifiés, afin de percevoir le patrimoine comme valeur ajoutée aux projets :

- son évaluation économique joue un rôle clé pour guider les choix entre les projets concurrents dans un contexte en transition voire de crise, la mise en valeur de l'histoire d'un site étant un atout majeur pour la régénération urbaine. En revanche, la mise sur le marché du patrimoine peut en faire un objet de spéculation, notamment au regard de l'impact touristique, ce qui nécessite des règles claires pour la gestion et l'encadrement des projets.

- le facteur identitaire apparaît comme un autre levier de développement. Le patrimoine peut être perçu comme un chantier archéologique, laboratoire urbain dont l'étude permet d'enregistrer de nouvelles connaissances. En effet, s'appuyer sur les traces tangibles (vestiges) et étudier les différentes caractéristiques matérielles et immatérielles (stratification) permettent de construire un projet respectueux de l'identité d'un site, imprégné de l'esprit des lieux... Composer avec l'existant oblige à faire preuve d'intelligence afin d'aiguiser la création architecturale. Il est important d'avoir une exigence particulière concernant les interventions impactant des éléments à caractère patrimonial.

La requalification ou la reconversion du patrimoine peut également faciliter la compréhension et l'adhésion des populations aux projets, puisqu'il contribue à révéler l'histoire, le sens oublié des lieux et à créer les bases d'un projet. À l'inverse, une démolition ferait table rase et ôterait toute possibilité de reconnaissance identitaire.

- enfin, le facteur urbain est primordial. Prendre en compte le patrimoine ordinaire, c'est aussi préserver les ambiances urbaines en lien avec les identités de territoire, valoriser la diversité des paysages, lutter contre la banalisation

et le nivellement des paysages urbains, qui conduisent inévitablement à une perte d'identité.

Il s'agit de promouvoir une qualité « globale » des formes urbaines, qui associe intensification (densification des formes urbaines et de l'offre de services), création architecturale contemporaine, respect des identités et des valeurs patrimoniales, qualité des aménagements d'espaces publics...

Un outil de développement durable

Face au réchauffement climatique et à la raréfaction des ressources, les villes s'engagent de façon croissante dans des politiques de développement durable. Le patrimoine y participe activement.

C'est en premier lieu dans sa matérialité qu'il contribue au ménagement de l'environnement : quoi de plus durable que des bâtiments qui traversent les siècles ? À l'heure où l'objectif de « faire la ville sur la ville » se généralise, les quartiers anciens offrent un exemple manifeste de durabilité. D'autant plus que nombre d'entre eux accueillent également de vastes zones piétonnes. L'insertion du patrimoine dans le développement durable repose également sur son volet économique : il participe en effet de la valeur « patrimoniale » de la ville, au sens financier du terme, à travers notamment la production de richesse via le tourisme et l'événementiel. Enfin, le volet social du développement local trouve également une application dans le domaine du patrimoine dans la mesure où ce dernier est équitablement accessible à tous, qu'il s'agisse des visiteurs qui peuvent le découvrir librement ou des habitants qui résident dans des logements historiques rénovés qui peuvent parfois être des logements sociaux.

À l'avenir, la problématique des liens entre patrimoine et développement durable est amenée à se renforcer à travers de nouveaux enjeux : rénovation énergétique des bâtiments, gestion du surtourisme, lutte contre la gentrification et la spéculation immobilière...

La Cité Tony Garnier rénovée par Grandlyon habitat en bâtiments basse Consommation

« La Cité Tony Garnier, située de part et d'autre du boulevard des Etats-Unis à Lyon 8^e, fait l'objet d'un projet de rénovation qui se décline en deux volets :

- la rénovation des 24 murs peints de Grandlyon habitat qui composent le Musée urbain (rénovation, modernisation ou murs entièrement repensés) ;

- la réhabilitation de 275 logements dans un premier temps (sur les 1542 au total), avec un enjeu thermique important. [...]

[...] Regroupant 46 bâtiments de cinq étages répartis en douze îlots [et conçus] par l'architecte Tony Garnier [...] ces immeubles sont composés d'appartements allant du T2 au T6, et de locaux commerciaux en rez-de-chaussée. [...] En janvier 2016, le programme des travaux et un logement témoin ont été présentés aux locataires concernés pour recueillir leur avis. [...] Le programme des travaux prévoit [...] l'amélioration de la performance énergétique pour atteindre le niveau BBC Rénovation [...] [et] l'amélioration du confort des logements [...]. »

Source : *Projet Tony Garnier - Grandlyon habitat*, consulté le 02/04/2021.

* D'après la formulation d'André Micoud



Des dimensions et champs d'application pluriels

La problématique du patrimoine se pose dans de nombreux domaines. De multiples entrées sont possibles et bien que ce soient des champs souvent croisés, une lecture segmentée peut se faire. Nous proposons ici quatre dimensions privilégiées, mais non exhaustives, dans les travaux récents de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise : les dimensions spatiale, sociale, culturelle et économique.



► La dimension spatiale : faire connaître, reconnaître, protéger et encadrer

Partenariat avec la Safer : une analyse historique et patrimoniale comme outil de connaissance et de sensibilisation

La Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) d'Auvergne-Rhône-Alpes, travaille notamment sur une grande propriété à Caluire-et-Cuire et son intervention vise en particulier à proposer aux propriétaires une gestion adaptée de leur propriété qui permettra d'assurer un maintien d'un paysage remarquable, des éléments structurants de la balme, de l'entretien du parc arboré et des contreforts. C'est pourquoi la Safer sollicite l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise pour la réalisation d'une étude patrimoniale sur cette propriété, dans une optique de conservation de la valeur mémorielle du site et de préservation de ses qualités bâties et paysagères. La mission consiste à réaliser un historique des origines de la propriété et un repérage des grands jalons historiques de son évolution dans son environnement. L'étude fournit également un diagnostic urbain et patrimonial de la propriété, avec identification des qualités bâties et paysagères ainsi que des orientations de gestion et de valorisation patrimoniale du bien.

ETUDE / PROJET	La maison blanche : étude historique et patrimoniale
DATE	2021
PARTENAIRES	Safer
FORMAT / DURÉE	Court : quelques jours
EQUIPE	Un chargé d'études patrimoine
OUTILS / MÉTHODE	Recherches documentaires et archivistiques, contacts avec les associations locales, propriétaires actuels et anciens propriétaires ; identification de l'évolution de la propriété dans son contexte urbain à travers les âges, réalisation d'un diagnostic de la propriété (généalogie, évolution du bâti, des aménagements paysagers), révélation des qualités patrimoniales et paysagères
L'ATOUT AGENCE	Une expertise précise et une contextualisation du site par une approche territoriale documentée

La cimenterie d'Albigny : une « expertise minute » comme outil de vigilance pour la préservation et la restauration d'un site industriel remarquable

L'ancien tènement des Placages Sud-Est, dit la cimenterie d'Albigny-sur-Saône, aujourd'hui site désaffecté et qui a fait l'objet d'une occupation événementielle temporaire, est composé de deux bâtiments patrimoniaux protégés par le PLU-H. Afin d'encadrer l'évolution du site et la réhabilitation des bâtiments, l'Agence s'est attachée à identifier les éléments caractéristiques (invariants patrimoniaux), sensibiliser sur la valeur du site, et les enjeux de sa reconversion. D'autant que la cimenterie s'inscrit plus largement dans un projet urbain intercommunal, sur le site de la Loupe, une zone d'activité à l'interface entre Saône et Mont d'Or, position qui confère au site une identité particulière, due notamment à son rôle de lien paysager entre ces deux entités naturelles remarquables qui la bordent.

ETUDE / PROJET

Invariants patrimoniaux, caractéristiques patrimoniales à préserver, Placages Sud-Est, Albigny-sur-Saône

2014

DATE

Métropole de Lyon

PARTENAIRES

Court : quelques jours

FORMAT / DURÉE

Une équipe pluridisciplinaire de chargés d'études urbanistes aux compétences variées (architecte, historien de l'architecture, géographe)

EQUIPE

Recherches documentaires, analyse du site et des caractéristiques des bâtiments ; définition de l'intérêt patrimonial et paysager du site et invariants spécifiques par bâtiment, établissement de recommandations.

OUTILS / MÉTHODE

Sensibiliser sur les valeurs patrimoniales du site ; mettre en lumière les invariants pour accompagner un projet de reconversion ambitieux

L'ATOUT AGENCE





► La dimension sociale : comprendre les transformations, assurer la médiation, analyser les nouveaux modes de vie

La Petite Cité Tase de Vaulx-en-Velin : une enquête sociale pour comprendre les transformations d'une cité jardin

Ensemble architectural et paysager exceptionnel créé en 1924, la Petite Cité Tase de Vaulx-en-Velin regroupe une centaine de maisons destinées à loger ouvriers, contremaîtres et ingénieurs d'une usine de textile artificiel. Près d'un siècle plus tard, une aile de l'usine est inscrite comme monument historique et la cité bénéficie d'une protection dans le PLU-H. Avec l'arrivée du métro, la création d'un centre commercial et la construction de nombreux logements collectifs sur ses franges, le quartier s'inscrit à présent dans une dynamique de développement urbain soutenue. Les maisons font l'objet d'un engouement croissant auprès de nouvelles catégories de population séduites par leur aspect pittoresque et les aménités offertes par l'environnement.

Conscients des transformations sociales et morphologiques à l'œuvre, les pouvoirs publics souhaitent accompagner l'évolution du secteur en conciliant valorisation patrimoniale et prise en compte des modes de vie contemporains. En 2019, la Ville de Vaulx-en-Velin a ainsi missionné l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise pour mieux connaître la manière dont les habitants investissent leur logement ainsi que leur sensibilité à l'histoire et à l'esprit des lieux. En parallèle, des recherches documentaires ont été menées sur d'autres initiatives de valorisation des cités-jardins tenant compte des pratiques habitantes, afin de nourrir une future démarche de concertation.

Si ces premiers travaux ont révélé une relative « conscience patrimoniale » - s'agissant tout autant du patrimoine matériel qu'immatériel - dans une large partie de la population, ils ont également mis en lumière l'absence de consensus sur la manière de valoriser patrimoniallement la Cité. Cette variété de points de vue se retrouve dans l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations, services de l'Etat...) et témoigne d'un important besoin de dialogue pour parvenir à définir un projet aux valeurs partagées.

ETUDE / PROJET	Vivre dans la Petite Cité Tase : enquête sociale
DATE	2019.
PARTENAIRES	Ville de Vaulx-en-Velin, Grand Lyon Métropole (Mission Carré de Soie) + IUL
FORMAT / DURÉE	Long : six mois
EQUIPE	Une équipe pluridisciplinaire de chargés d'études aux compétences variées (sociologie, patrimoine, projet urbain), un groupe d'étudiants en urbanisme encadré par un enseignant-chercheur
OUTILS / MÉTHODE	Diffusion d'un questionnaire, conduite d'entretiens avec des personnes ressources/habitants/usagers, réalisation de benchmarks
L'ATOUT AGENCE	Objectiver les évolutions sociales du quartier tout en associant les habitants

Fiche étude : la Petite Cité Tase



Source : Urbalyon / IUL. Vivre dans la Petite Cité Tase, 2020.

Comment discerner les identités du territoire pour en écrire le récit au présent : l'exemple du projet de territoire de Vaulx-en-Velin

Vaulx-en-Velin étant impliquée dans de nombreuses démarches de projet, à diverses échelles, l'ensemble de ces réflexions (thématiques ou sectorielles) ne permettait pas de donner une vision claire et globale du devenir de la ville et de son territoire. En lien avec le Grand Lyon, la ville de Vaulx-en-Velin a confié à l'Agence d'urbanisme l'élaboration d'un projet de territoire qui veille à bien compléter les « couches manquantes » du projet urbain de Vaulx-en-Velin. Cependant, cette volonté d'intégration à l'agglomération ne signifie pas pour la commune le reniement des valeurs et des identités qui ont accompagné son évolution.

À ce titre, le projet de territoire intégrait également une première analyse des identités et des valeurs vaudaises, sur lesquelles pourrait venir se fonder le projet de la ville. L'enjeu est de caractériser l'urbanité et les identités de la ville qui se créent au croisement de l'urbanisme et des modes de vie, pour à termes nourrir le projet de territoire. L'objectif est ainsi de déconstruire les partis-pris pour révéler le territoire à lui-même par l'analyse de différents médiums (entretiens, presse, documentation...). Pour cela plusieurs sujets ont été interrogés : qu'est ce que l'urbanité de ce territoire ? Qui sont les usagers de la ville et comment vivent-ils leur territoire ? Où et comment ces usages s'incarnent-ils dans ce territoire ? Où et comment se crée la valeur culturelle et identitaire du/dans le territoire ? ...

L'expertise dépasse la notion de patrimoine bâti matériel pour dégager les traits identitaires qui caractérisent la ville aujourd'hui. Un patrimoine plus immatériel (usages, traditions, cultures, savoirs...) est ainsi mis en évidence. L'incarnation de valeurs clés et fondatrices est mise en exergue et il s'agit ensuite de révéler les expressions matérielles dans lesquelles s'incarnent les valeurs identitaires de la ville et choisir d'intégrer, ou non, ces identités au projet de territoire.

ETUDE / PROJET	Projet de territoire de Vaulx-en-Velin : diagnostic, identités et premiers enjeux
DATE	2011
PARTENAIRES	Ville de Vaulx-en-Velin
FORMAT / DURÉE	Intermédiaire : plusieurs mois
EQUIPE	Une équipe pluridisciplinaire d'urbanistes aux compétences variées (architecte, historien de l'architecture, géographe)
OUTILS / MÉTHODE	L'analyse des identités vaudaises s'appuie sur trois analyses menées en parallèle : 1/ recherches et synthèse historiques 2/ inventaire raisonné du patrimoine 3/ définition des identités qui fondent l'identité vaudaise, en s'appuyant sur une vision plus immatérielle à partir d'une série d'entretiens et d'analyse dont le bilan se décline en trois parties : - une première approche des identités vaudaises : lieux magiques et lieux emblématiques ; - que disent les Vaudais de leur territoire ? Analyse du décryptage des entretiens ; - Vaulx-en-Velin dans la presse : 1990- 2010 : quels changements dans la perception publique du territoire ?
L'ATOUT AGENCE	Une association étroite dans le processus d'élaboration du projet de territoire, avec une intégration en amont de la réflexion sur les identités ; un décalage de regard nourri pour une équipe pluridisciplinaire et une analyse tant urbaine que sociale



Partenariat avec le Master Nouveaux modes de médiation : des « cartes postales » au service du dialogue entre habitants et visiteurs du Vieux Lyon

Le Vieux Lyon accueille aujourd'hui de nombreux visiteurs qui viennent découvrir son exceptionnel patrimoine Renaissance. Cette économie touristique combinant musées, cafés et restaurants, activités de loisirs et d'hébergement, s'est développée en parallèle d'une « vie de quartier » qui se maintient tout en se transformant.

Globalement harmonieuse, la cohabitation de ces différentes activités et populations génèrent toutefois des frictions. Des nuisances, notamment sonores, sont parfois à l'origine de gênes, d'évitements, de tensions voire de conflits d'usages entre habitants et visiteurs. En 2018, dans le cadre du projet européen Rock* auquel elle participait, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a confié aux étudiants du Master Nouveaux modes de médiation de l'Université de Lyon 2 l'expérimentation d'un « dispositif de médiation de proximité, souple, participatif, et innovant ». Il s'agissait de tenter, à l'aide d'une approche simple et facile à déployer dans un laps de temps restreint et sans moyens particuliers, de développer des outils susceptibles de permettre aux parties prenantes de dialoguer, de prendre conscience de leur présence parallèle et de générer de l'empathie.

Sur la base d'un diagnostic ethnographique mettant en lumière l'abondance de signalétique dans le quartier (enseignes des boutiques, indications topographiques à l'attention des touristes, affichettes/rappels à l'ordre apposés sur les portes des immeubles par les syndicats de copropriété...), les étudiants ont décidé de concevoir des cartes postales présentant des scénettes du quotidien pour interpeller les visiteurs et les résidents sur leurs pratiques réciproques. Ils ont ainsi pu amener les touristes et les habitants à échanger autour des questions que soulevaient leur variété de rythmes et de postures. Cette démarche originale a permis d'opérer une double médiation : entre habitants soucieux de préserver leur cadre de vie quotidien et visiteurs désirant exprimer leur plaisir d'aller à la rencontre d'un site remarquable et de sa population, mais également entre les différents participants au projet Rock réunissant représentants institutionnels, associatifs et citoyens.

*Projet d'échanges entre dix villes européennes sur la manière dont elles gèrent leur patrimoine historique et culturel.

Cours et troubles :
espaces mixtes, privé / public, seuil / passage

Faire signe des présences habitantes

ETUDE / PROJET	Co-présence et conflits d'usages au Vieux Lyon. Perception et médiation
DATE	2018
PARTENAIRES	Ville de Lyon, Université Lyon 2
FORMAT / DURÉE	Intermédiaire : deux mois
EQUIPE	Un chargé d'études sociologue, un groupe d'étudiants en anthropologie encadré par un enseignant-chercheur
OUTILS / MÉTHODE	Mise en œuvre d'une démarche de médiation entre habitants et visiteurs
L'ATOUT AGENCE	Expérimenter de nouveaux outils de dialogue entre les différentes parties prenantes
L'ATOUT AGENCE	Objectiver les évolutions sociales du quartier tout en associant les habitants

Fiche étude : Partenariat avec le Master Nouveaux modes de médiation



Source : UrbaLyon / Université de Lyon 2. Co-présences et conflits d'usages au Vieux-Lyon, 2018.

« Ils ont mis des plaques mais ils ont fermé les portes »
« On a mis des gilles sur les escaliers, sinon les touristes visitent chez les habitants »

Échange d'analyses ethnographiques avec les étudiants (photos, dessins, storyboards).
Représenter les scénarii sensibles expérimentés lors du terrain.

► La dimension culturelle : diffuser des connaissances, organiser des démarches participatives et inclusives

Les Journées du Patrimoine : quand l'Agence d'urbanisme présente ses métiers au grand public

Organisées en France depuis 1984 puis à l'échelle européenne sept ans plus tard, les Journées du Patrimoine sont une manifestation dont l'objectif est d'ouvrir les portes d'édifices habituellement peu ou pas accessibles au grand public et présentant un intérêt patrimonial : monuments, institutions, collections, édifices religieux, ...

À l'occasion de leur 33^e édition consacrée au thème de la citoyenneté, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise s'est associée au CAUE Rhône-Métropole, à la Métropole de Lyon ainsi qu'à d'autres partenaires locaux pour concevoir un parcours urbain sur le thème de la « fabrique de la ville ». Il s'agissait de permettre aux habitants de découvrir une dizaine de sites accueillant des structures publiques et parapubliques contribuant à « faciliter notre quotidien en ville et à préparer l'avenir de la Cité » et agissant « à des degrés divers, en direction des citoyens ». Une brochure a pour cela été conçue, présentant à la fois les missions des institutions sélectionnées, mais également les bâtiments les accueillant

Dans le même temps, une conférence a été organisée dans les locaux de la Maison du Projet Lyon-Part-Dieu, afin d'offrir aux visiteurs un aperçu des métiers présents à l'Agence d'urbanisme. Un chargé d'étude a ainsi apporté son témoignage puis échangé avec les personnes présentes sur la nature de ses activités, aux côtés d'une architecte-conseillère du CAUE qui a également exposé son travail.

ETUDE / PROJET	33^e journée du patrimoine : patrimoine et citoyenneté
DATE	2016
PARTENAIRES	Ville de Lyon, Grand Lyon Métropole, CAUE
FORMAT / DURÉE	Court : quelques jours
EQUIPE	Un chargé d'étude, une chargée d'animation du partenariat/communication
OUTILS / MÉTHODE	Organisation et animation d'une rencontre/débat, conception d'un support d'information sur « la fabrique de la ville »
L'ATOUT AGENCE	Valoriser nos métiers et renforcer le partenariat local
L'ATOUT AGENCE	Une association étroite dans le processus d'élaboration du projet de territoire, avec une intégration en amont de la réflexion sur les identités ; un décalage de regard nourri pour une équipe pluridisciplinaire et une analyse tant urbaine que sociale



ROCK, groupe participatif sur les nouveaux modes de vie dans les secteurs patrimoniaux : une démarche innovante et participative

Axé sur le thème du « patrimoine comme outil de développement urbain durable », le projet Rock est impulsé par la Commission européenne dans le but de permettre à différentes villes d'échanger sur leurs pratiques en la matière. Des villes « modèles » échangent avec des villes « répliquatrices » sur de multiples sujets. Lyon fait partie des villes « modèles » au titre de trois champs d'expertise : les modes de gouvernance mis en place, l'Observatoire du site Unesco et la lumière.

En 2018, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise est intervenue sur le volet relatif à l'Observatoire, à travers l'animation d'un « groupe participatif » consacré aux nouveaux modes de vie dans les quartiers patrimoniaux : colocation, plateformes numériques de location de logements meublés, applications de livraison de repas à domicile, tourisme « de masse », véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC) et espaces de travail partagé. Regroupant, à parts égales, habitants-usagers et professionnels-spécialistes, ce groupe de travail « semi-hybride » d'une douzaine de personnes a fonctionné sur la base d'une approche inspirée du *design thinking* : un cap de départ (objectif général) a été initialement fixé, avant d'être affiné progressivement (construction d'un questionnement directeur) puis décliné de manière opérationnelle (repérage des atouts et faiblesses, recherche de solutions, ...). Cinq séances de travail ont été organisées et réparties tout au long de l'année, à raison d'une séance de deux heures environ tous les deux/trois mois.

Outre un dialogue inter-acteurs fécond, cette approche a notamment permis de produire de la connaissance sur des enjeux aujourd'hui très présents dans les quartiers patrimoniaux mais peu étudiés, faute d'indicateurs disponibles.

ETUDE / PROJET

Projet européen Rock (1^{re} année).
Comprendre et accompagner les nouveaux modes de vie dans les quartiers patrimoniaux : synthèse des travaux du groupe participatif

DATE

2018

PARTENAIRES

Ville de Lyon

FORMAT / DURÉE

Long : un an

EQUIPE

Un chargé d'études sociologue – animateur/ pilote de la démarche, des chargés d'études aux compétences variées (patrimoine, habitat)

OUTILS / METHODE

Constitution d'un groupe de travail hybride, utilisation de techniques de créativité, mise en œuvre d'une démarche participative

L'ATOUT AGENCE

Produire de la connaissance sur des sujets émergents dans un contexte particulier

L'ATOUT AGENCE

Objectiver les évolutions sociales du quartier tout en associant les habitants

Fiche étude : Rock, groupe participatif sur les nouveaux modes de vie.







► La dimension économique : accompagner les transformations, imaginer les futurs possibles

Les rendez-vous du patrimoine : l'habitant, premier acteur économique du patrimoine urbain

Organisés depuis 2016 par la Ville de Lyon, les Rendez-vous du Patrimoine constituent un événement annuel réunissant experts, acteurs locaux et grand public dans le cadre de tables-rondes et d'ateliers. Un thème différent est retenu chaque année. En 2017, c'est le thème de l'économie qui était mis en débat.

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise participait à ces échanges. Pour traiter de la question des relations entre économie et patrimoine, la figure de l'habitant a été mise en avant : ce dernier peut en effet être considéré comme le premier acteur économique du patrimoine urbain. Contribuable et consommateur, c'est aussi et avant tout un ambassadeur direct de son territoire. Les stratégies de gestion et de développement local ne peuvent être fructueuses si elles n'associent pas étroitement les habitants dont le discours et le regard sur la ville ont une dimension performative. « Fier d'être Lyonnais » est aujourd'hui une réalité qui participe directement au dynamisme de l'économie locale.

Plusieurs indicateurs qualitatifs illustrent ce phénomène : les *greeters*, ces bénévoles qui font découvrir gracieusement leur ville dans ses composantes patrimoniales mais aussi socioéconomiques à des visiteurs et contribuent directement à en transmettre une image positive ; les bloggeurs, passionnés par leur quartier ou leur région, puissants vecteurs d'images sur internet ; Pokemon Go, cette application consistant à partir à la recherche de créatures en réalité augmentée dans l'espace urbain. Succès de l'été 2017, elle a conduit nombre d'utilisateurs à arpenter les secteurs patrimoniaux des hypercentres des métropoles ; les plateformes de type Airbnb enfin, qui, par-delà les questions et problèmes qu'elles soulèvent en matière d'accès au logement et de régulation, témoignent également des capacités de certains habitants à produire des richesses en louant leurs appartements à des personnes moins intéressées par la possession que par l'usage des lieux.

ETUDE / PROJET	Les rendez-vous du patrimoine : l'économie du patrimoine
DATE	2017
PARTENAIRES	Ville de Lyon
FORMAT / DURÉE	Court : quelques jours
EQUIPE	Un chargé d'études sociologue
OUTILS / MÉTHODE	Participation à une rencontre/débat
L'ATOUT AGENCE	Élargir la dimension économique du patrimoine en considérant l'habitant comme un acteur de premier plan





Révéler la valeur patrimoniale d'un site pour promouvoir une reconversion maîtrisée et renforcer son attractivité : les hangars d'aviation de Bron

L'aérodrome de Lyon-Bron est un site intercommunal, partagé entre les communes de Bron, Chassieu et Saint-Priest. Créé au début du XX^e siècle, il n'a cessé d'évoluer, de façon modérée mais certaine. Aujourd'hui il est le troisième aéroport d'affaires en France. Il est annoncé depuis la route départementale par deux halles jumelées, remarquables dans le paysage et atypiques dans l'agglomération, éléments patrimoniaux à révéler, non protégés à l'heure actuelle, ni par les outils de l'Etat ni par le PLU-H. Afin d'anticiper une possible évolution du site (zone AU) et du bâtiment, il est nécessaire de préciser les caractéristiques patrimoniales à préserver.

La contextualisation du site au fil du temps a permis d'identifier un objet architectural inédit dans le paysage de l'agglomération, positionné sur un emplacement stratégique et qui constitue aujourd'hui la vitrine de cet aérodrome, un emblème dans l'est lyonnais. L'intérêt patrimonial et paysager du site est ainsi analysé pour déterminer des valeurs multiples comme supports de développement en cas de projet.

La valeur patrimoniale de ces hangars nécessite de les préserver et d'anticiper leur évolution possible. Leur réhabilitation, reconversion, ou transformation peut être support d'un projet de développement harmonieux, révélant un héritage, fort de l'identité brondillante. Plusieurs exemples français et européens de réappropriation de halles industrielles, compilés dans le document, démontrent l'intérêt de prendre appui sur le patrimoine hérité afin de construire le patrimoine de demain, levier de développement économique et touristique.

ETUDE / PROJET	Diagnostic patrimonial et références illustrées, caractéristiques patrimoniales à révéler, Hangars 6, Bron
DATE	2015
PARTENAIRES	Métropole de Lyon
FORMAT / DURÉE	Court : quelques jours
EQUIPE	Un chargé d'études en patrimoine
OUTILS / MÉTHODE	Recherches historiques, archivistiques et documentaires
L'ATOUT AGENCE	Anticiper le devenir du site ; constituer un référentiel de références





RUCHM - Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise



**Une ressource pour
accompagner les territoires
dans la valorisation de leurs
spécificités**



► Comprendre, connaître et reconnaître les qualités

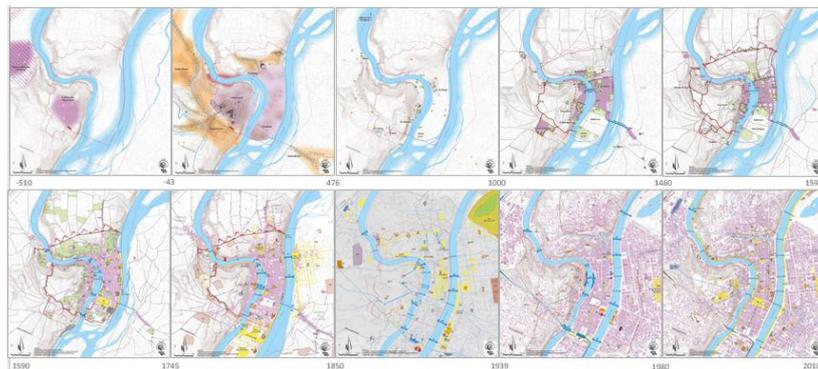
Une approche scientifique interdisciplinaire pour actualiser et vulgariser la connaissance : le plan de référence du site Unesco

Conformément aux engagements pris dans le cadre du « plan de gestion Unesco » (fiche-action n°5) les partenaires (Métropole, Ville de Lyon, Drac) souhaitent disposer d'un « plan de référence du site historique ». Les enjeux et objectifs exprimés sont les suivants : assurer la protection et la mise en valeur du paysage urbain du site historique et l'articuler avec les enjeux de gestion et les dynamiques urbaines actuels. Le plan de référence a pour objectif dans un premier temps de développer des outils de connaissance complémentaires sur le thème du paysage et de la morphologie urbaine afin d'apporter une meilleure compréhension ainsi qu'une analyse plus fine du paysage urbain et du développement historique du site. Cette analyse historique, morphologique et paysagère est à croiser dans un second temps avec l'analyse des dynamiques à l'œuvre constatées sur ce territoire et avec de nouveaux codes qui régissent actuellement le développement de la ville contemporaine pour partager les enjeux. Le « plan de référence » permet d'établir des pistes d'orientations stratégiques pour la prise en compte du paysage urbain historique dans les projets contemporains.

Une première phase du plan de référence a pour objectif de réaliser une synthèse de l'évolution spatio-temporelle du site Unesco, actualisée avec des éléments de connaissance récents afin d'apporter une lecture complémentaire et plus précise concernant la constitution du paysage urbain du site historique. Pour cela, un jeu de dix cartographies illustrant l'occupation du site à chaque grande période historique a été réalisé.

Pour la réalisation des cartes et de la rédaction synthétique, l'Agence d'urbanisme s'est appuyée sur les données, rédactions et publications, mises à disposition par le service archéologique de la Ville de Lyon et M. Bernard Gauthiez (Université Lyon 3). Chaque période identifiée illustre les principales évolutions spatiales du site qui reflètent elles-mêmes le contexte historique, les évolutions sociétales, urbaines techniques, militaires...

ETUDE / PROJET	Plan de référence du site Unesco, phase 1, connaissance de l'évolution du site, en complément des cartes d'occupation par grande périodes du site
DATE	2019
PARTENAIRES	Ville de Lyon, Métropole de Lyon
FORMAT / DURÉE	Intermédiaire : plusieurs mois
EQUIPE	Un chargé d'études en patrimoine et un urbaniste-architecte
OUTILS / MÉTHODE	Collaboration étroite avec le service archéologique de la ville de Lyon et un chercheur de l'Université Lyon 3 pour établir une vision synthétique de l'évolution du site historique de Lyon
L'ATOUT AGENCE	La réalisation d'un jeu de cartographies facilement appropriables complété par une synthèse textuelle pour actualiser la connaissance historique de la cité et proposer de nouveaux outils de description, d'analyse et de modélisation de la ville d'aujourd'hui



Source : Plan de référence du site Unesco, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Ho-Chi-Minh-Ville : une expertise patrimoniale au service des coopérations internationales

Le patrimoine est à l'origine des actions de coopération menées depuis les années 1990 entre Hô-Chi-Minh-Ville (HCMV), la Région Rhône-Alpes et Lyon. En 1993, dans le cadre de la coopération décentralisée de la Communauté urbaine de Lyon, un repérage des bâtiments publics et des bâtiments résidentiels (villas) de HCMV est réalisé en vue d'établir un premier inventaire du patrimoine à classer. Vingt ans plus tard, en 2013, une actualisation du repérage des villas est menée par le centre de prospective et d'études urbaines (PADDI) afin d'observer les mutations récentes.

En 2014, est lancée une mission d'assistance technique - Conservation du patrimoine architectural, urbain et paysager de HCMV réalisée auprès de l'HIDS et du DUPA qui s'inscrit donc dans la suite logique de ces précédentes activités et témoigne du soutien continu apporté par le Grand Lyon et la région Rhône-Alpes à HCMV dans la construction d'une politique patrimoniale.

Cette mission s'est déroulée en cinq temps et a été prolongée par une table-ronde. Une première journée de cadrage était consacrée à la reformulation des attentes avec une présentation du programme de gestion des villas de HCMV. En parallèle, les experts français (Grandlyon, Agence d'urbanisme de Lyon) ont présenté les dispositifs de protection et de mise en valeur du patrimoine de Lyon et détaillé les outils réglementaires utilisés par les services du Grand Lyon.

Les experts et participants ont ensuite travaillé sur des critères d'identification et d'inventaire. Une visite de terrain a permis d'appréhender la diversité des cas de figure rencontrés dans les quartiers centraux de HCMV et les différentes problématiques auxquelles les services de la ville doivent faire face. Une autre journée était dédiée à la mise en œuvre opérationnelle de la politique de protection des villas et à la réflexion autour de dispositifs d'accompagnement (subventions, actions de sensibilisation, labellisation, tourisme, ...).

ETUDE / PROJET	Conservation du patrimoine architectural urbain et paysager de Ho-Chi-Minh-Ville, rapport de mission d'assistance technique, PADDI
DATE	2014
PARTENAIRES	Région Rhône-Alpes, OnlyLyon, PADDI, HIDS, HARC
FORMAT / DURÉE	Mission d'assistance technique : une semaine
EQUIPE	Un chargé d'études en patrimoine (+ le responsable de la mission site historique au Grand Lyon)
OUTILS / MÉTHODE	Présentation des outils méthodologiques et réglementaires à l'œuvre sur le Grandlyon ; travail collaboratif avec les experts locaux pour monter une méthodologie adaptée à leur contexte, et adaptée aux réalités opérationnelles
L'ATOUT AGENCE	Actualiser un inventaire et piloter une réflexion collective sur la poursuite d'une démarche de conservation patrimoniale





► Préserver et mettre en projet

La démarche patrimoines et qualités dans l'élaboration d'un PLU

Les principaux objectifs des métropoles visent à développer des agglomérations plus attractives, rayonnantes, actives et créatrices d'emplois, mais également plus durables. L'une des façons de répondre à ces ambitions, peut être de se fixer comme objectif de mieux révéler et valoriser les spécificités territoriales, en abordant cette dimension de façon plus transversale au projet. Intégrer plus fortement et plus spécifiquement la notion de patrimoine ordinaire, c'est-à-dire de patrimoine entendu comme non exceptionnel mais porteur de valeurs socles pour les territoires, est également essentiel.

Révéler ces valeurs n'est pas tâche facile tant elles s'incarnent de diverses façons et à plusieurs échelles. Par exemple, la valeur industrielle trouve son ancrage dans les tissus (de faubourg ou d'activités...), dans des ensembles (de cités ouvrières, de HBM...), des bâtiments (usine, maison patronale, cheminée...) ou encore dans des traces immatérielles (toponymie, mémoire sociale...). Ces valeurs, d'essence immatérielle, trouvent ainsi leur ancrage matériel au sein d'ensembles et éléments bâtis qui devront s'inscrire dans le PLU-i, à la fois dans son projet politique (rapport de présentation et PADD) mais également dans son règlement (zonages, orientations d'aménagement et outils plus spécifiques de préservation...).

La démarche d'identification du patrimoine ordinaire s'appuie sur une vision d'ensemble, qui permet de travailler à plusieurs échelles, allant du général au particulier : de l'échelle de l'agglomération au bâtiment, en passant par l'îlot, la rue, le quartier ou encore le bassin de vie. Il s'agit d'une approche dynamique avec un objectif de mise en projet, construit à partir d'un travail cartographique et de rédaction qui s'appuie sur trois axes d'investigation :

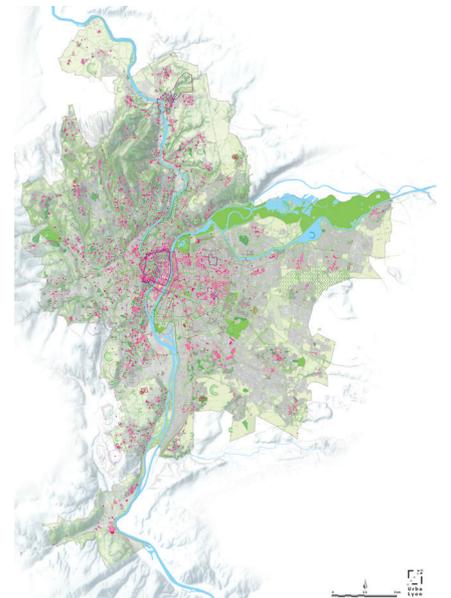
- la réalisation d'une analyse typo-morphologique des tissus urbains et paysagers de l'agglomération ;
- des lieux porteurs de qualité doivent être distingués au sein des différentes familles de tissus. Ils répondent à différents critères qui contribuent à définir l'intérêt et le niveau de qualité des ensembles repérés...
- La réalisation d'une identification plus précise des ensembles et objets plus ponctuels, éléments bâtis de diverses natures, est réalisée. Ils constituent des témoignages matériels et immatériels de la mémoire de lieux.

À l'issue de ce travail complexe, se révèle ainsi en détail la structure patrimoniale des communes.

Source : Carte des qualités de l'agglomération lyonnaise, PLU-H de la métropole de Lyon, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise..
Rapport de présentation, tome 1,
p.298 Cartographie
p.299 pour la légende

ETUDE / PROJET	PLU-H de la Métropole de Lyon, PLU de Bourgoin-Jallieu, PLU de Romans-sur-Isère, PLU d'Annonay Rhône Agglo
DATE	2012 à 2021
PARTENAIRES	Métropole de Lyon, Ville de Bourgoin-Jallieu, Ville de Romans-sur-Isère, Communauté d'agglomération du Bassin d'Annonay
FORMAT / DURÉE	Variable selon l'axe développé (court pour l'analyse typo-morphologique) à intermédiaire voire long pour un processus complet
EQUIPE	Un chargé d'études en patrimoine + chargé d'études territoriales
OUTILS / MÉTHODE	Une expertise à plusieurs niveaux, à la carte, à développer le plus en amont possible du processus du PLU
L'ATOUT AGENCE	Une compétence mise à l'épreuve sur plusieurs PLU, PLU-i ; une équipe pluridisciplinaire ; une méthodologie éprouvée ; une expertise au service du projet territorial

Les qualités bâties et paysagères de la Métropole de Lyon



La perception de la lumière commerciale : analyser le ressenti des professionnels et du grand public pour nourrir le futur Plan Lumière

À l'occasion de la révision de son Plan Lumière, la Ville de Lyon a souhaité mieux connaître la manière dont la lumière commerciale était perçue par ses habitants et usagers. L'Agence d'urbanisme a alors été mobilisée pour animer une série de groupes focus avec différentes catégories d'acteurs : des professionnels de l'urbain, des parents d'enfants, des jeunes de moins de 25 ans, des retraités et des *greeters* (bénévoles guidant les visiteurs dans la ville).

À partir du visionnage de photos de devantures, de façades et d'enseignes en toiture, les participants ont été invités à indiquer ce qu'ils appréciaient ou rejetaient dans la mise en lumière opérée par les commerçants. Ils ont également été conviés à réagir à certaines affirmations, en expliquant pourquoi ils les partageaient ou pas : « À Lyon, l'éclairage commercial est avant tout une question économique. » « À Lyon, l'éclairage commercial contribue directement à la beauté et à l'image de la ville. » « À Lyon, l'éclairage commercial concerne tout le monde. » « À Lyon, l'éclairage commercial joue un rôle important dans l'animation de la ville. » « À Lyon, l'éclairage commercial respecte des règles pour rester harmonieux et de qualité. »

Une analyse transversale des cinq séances a par la suite été réalisée. Elle a révélé que par-delà des différences parfois significatives sur certains points précis, les différents groupes affichaient une lecture globalement commune de la lumière commerciale et de ses enjeux et impacts à Lyon. Tous valorisaient une « ingénierie de l'éclairage » dans laquelle la lumière – commerciale autant que générale – serait réfléchie, organisée, contrôlée, encadrée voire recadrée en cas de besoin. Ils rejetaient toute forme d'excès, tant de lux que de couleur ou de consommation énergétique. Des enjeux sociaux – inégalités entre territoires notamment – ainsi que des problématiques écologiques étaient par ailleurs pointés à différentes reprises, notamment par les participants les plus jeunes et les plus âgés.

ETUDE / PROJET	Projet européen Rock (2 ^e et 3 ^e années). Groupes focus sur la perception de la lumière commerciale à Lyon
DATE	2019
PARTENAIRES	Ville de Lyon
FORMAT / DURÉE	Intermédiaire : quelques mois
EQUIPE	Un chargé d'études sociologue
OUTILS / MÉTHODE	Organisation et animation de cinq groupes focus (professionnels de l'urbain, parents d'enfants, jeunes de moins de 25 ans, retraités, <i>greeters</i>)
L'ATOUT AGENCE	Mettre en exergue des paradoxes d'usages + alimenter la réflexion pour la création d'un cahier de recommandations



Concilier la multiplicité des usages, l'exemple de la mise en œuvre des parvis des Théâtres antiques de Fourvière à Lyon

L'expertise urbaine et patrimoniale des théâtres antiques a été réalisée à la demande des élus de la Ville de Lyon et de la Métropole au regard de l'importance patrimoniale et culturelle du site des Théâtres antiques. Espace d'intérêt métropolitain qui s'adresse aux Lyonnais et aux Grands Lyonnais, le site des Théâtres antiques est en effet fréquenté par plus de 600 000 visiteurs par an. Il s'inscrit au cœur du secteur Unesco de Lyon, qui présente une forte valeur patrimoniale et touristique, dont le rayonnement métropolitain et international est associé à ceux des grands équipements qui l'entourent : musée Lugdunum, esplanade et basilique de Fourvière, ainsi que celui de grands événements culturels annuels comme les Nuits de Fourvière ou des grands événements sportifs.

Les propositions à portée prospective, avaient pour objectif de :

- montrer le potentiel de réaménagement de l'espace public ;
- prendre en compte le fonctionnement du site des Théâtres antiques pendant le temps spécifique du festival des Nuits de Fourvière afin de garantir sa valeur d'usages (y compris pour d'autres événements existants et à venir) ;
- tenir une cohérence d'ensemble dans l'écriture paysagère, architecturale et végétale des propositions d'aménagement, tout en préservant et révélant les traces antiques (voies romaines) et valorisant le potentiel d'usages du patrimoine bâti existant ou de nouvelle construction ;
- répondre aux grands principes recherchés, en accompagnement de la transition écologique : la renaturation, la nouvelle répartition de l'espace public au bénéfice des modes actifs, la mise en valeur du grand paysage : le parc archéologique, Lyon et les Alpes.

ETUDE / PROJET	Ateliers de qualité urbaine des Théâtres antiques
DATE	2019 ; 2020-2021
PARTENAIRES	Ville de Lyon
FORMAT / DURÉE	Deux ateliers de qualité urbaine (20 jours pour chaque). L'atelier de qualité urbaine est une instance d'expertise urbaine et patrimoniale pilotée par la Métropole de Lyon et coordonnée par l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, associant des professionnels privés (Alep et In Situ). L'Atelier de qualité urbaine constitue : <ul style="list-style-type: none"> - une scène de dialogue entre collectivités, Etat (Drac et ABF) et acteurs du site ; - une réponse à la demande de l'ABF de disposer d'une vision à l'échelle du site et de ses abords préalables à toute opération d'aménagement ; - un cadre pour poser à l'échelle des sites antiques certains sujets fonctionnels ; - un socle pour la programmation de l'opération d'aménagement de l'entrée basse
EQUIPE	Une chargée d'études Projet urbain
OUTILS / MÉTHODE	Organisation et animation d'ateliers
L'ATOUT AGENCE	Coordonner les travaux et les propositions des bureaux d'étude en les replaçant dans un contexte plus large : la colline de Fourvière et les politiques publiques, dont la protection patrimoniale, la mobilité, la culture





► Gérer et accompagner : au-delà du réglementaire

Le patrimoine végétal et paysager : accompagner les transformations du territoire

Parole professionnelle : Manon Mommeja est chargée d'études au sein de l'Atelier ressources et durabilité et témoigne de son expérience.

« Quels sont les liens qui existent entre patrimoine et végétal ? »

La prise en compte de la dimension patrimoniale du paysage sous-tend tout d'abord une notion de temporalité inhérente au cycle de vie du végétal : un arbre centenaire s'inscrit nécessairement sur le temps long. La nature en ville que nous côtoyons aujourd'hui est un héritage géographique, mais aussi politique. Travailler sur le paysage, c'est être dans le présent, préparer le futur mais aussi prendre en compte le passé.

Le patrimoine végétal s'appréhende par ailleurs comme un bien commun. Nous raisonnons à l'échelle d'une ville et de manière écosystémique. Cela nous conduit souvent à dépasser les frontières établies entre espace public et espace privé, et à penser le territoire comme un tout, une somme. Par exemple, la présence de plusieurs jardins privés dans un même secteur a un impact sur la rue, l'espace public, la ville entière.

Comment cette problématique se pose-t-elle dans les travaux de l'Agence ?

Les cahiers des charges des études sur lesquelles nous travaillons mentionnent rarement le patrimoine végétal en tant que tel. Toutefois, certains projets nous amènent à aborder la question indirectement.

Ainsi, lors de la conception d'un Plan guide pour la Ville de Saint-Fons, l'absence d'une vision commune est rapidement apparue. La ville était essentiellement perçue comme dévalorisée, avec un paysage fracturé et malmené par son histoire industrielle et ses infrastructures. Or des recherches menées par une paysagiste de la Métropole de Lyon ont révélé l'importance des balms présentes sur le territoire de la commune, autrefois cultivées. Cela nous a conduit à proposer une nouvelle ceinture végétale qui viendrait protéger la ville des nuisances et l'enrichir en espaces verts porteurs de nouveaux usages et vecteur de changement d'image.

Tous les types de paysage ont-ils une dimension patrimoniale ?

Travailler sur le paysage, c'est travailler sur le local, la terre, les interactions entre le végétal et la société, quels que soient les territoires. Le paysage

est aujourd'hui confronté aux mêmes enjeux que la fabrique de la ville. La recherche de réponses à des phénomènes comme le réchauffement climatique nous conduit à chercher à connaître ce qui a été planté dans le passé afin d'anticiper l'évolution des plantations et prévenir les échecs. Le dérèglement climatique nous pousse à renoncer à certaines espèces végétales au profit d'autres, au risque de modifier durablement des paysages traditionnels locaux. Il existe également des « paysages à la mode » et un risque d'uniformisation qui nous interpelle.

Tous les territoires ne font hélas pas l'objet de la même attention, selon leur histoire et leur sociologie. Dans l'Ouest de la Métropole, le paysage aura parfois tendance à être sacralisé et il sera difficile d'intervenir. Alors que dans l'Est, on voudra souvent rajouter de la valeur à des espaces dont on considère qu'ils en manquent.

De façon générale, le patrimoine participe à l'identité d'un territoire et au sentiment d'appartenance voire de fierté de ses habitants. Est-ce également le cas pour le patrimoine végétal et paysager ?

Tous les publics ont un attachement fort au paysage et au végétal, nourri de nombreux souvenirs ordinaires comme un pique-nique au pied d'un arbre. Mais les capacités à défendre un paysage ne sont pas égales.

C'est parfois lorsque le paysage est modifié par la disparition d'un arbre remarquable que des personnes réagissent, alors qu'elles étaient pourtant déjà conscientes de la valeur des lieux. C'est parce qu'un point de repère disparaît que l'on prend conscience de son importance dans notre quotidien. Il ne faut pas oublier que le passé rural de la France et l'attachement à la nature ordinaire et cultivée ne sont pas si lointains... Les confinements ont également fait naître un nouveau regard sur l'environnement et de plus en plus de gens admirent l'arbre du voisin aujourd'hui alors qu'ils ne le faisaient pas forcément hier.

Comment le patrimoine végétal pourrait-il être davantage pris en compte dans le domaine de l'urbanisme ?

Le paysage et le végétal renvoient directement à la question du cadre de vie et, plus directement encore, à la qualité de la vie. Peu importe le paysage, c'est la vie. Il convient donc d'en prendre conscience et de la préserver avant qu'il ne disparaisse, car certains paysages ont mis cent ans à se constituer.

Il y a aujourd'hui tout un discours sur la non-planification du paysage qui est intéressant. Nous ne connaissons pas encore le paysage de demain, mais nous savons qu'il sera en interaction avec les usagers. »



L'urbanisme temporaire et transitoire sur la Métropole de Lyon : un levier d'attractivité pour faire émerger de nouveaux usages et valoriser le patrimoine

L'urbanisme temporaire, à travers l'exploitation des délaissés urbains est un moyen de dynamiser le territoire et d'en faire un levier d'attractivité. La métropole de Lyon bénéficie d'un contexte favorable à l'émergence d'occupations temporaires et transitoires, avec une réserve foncière (friches bâtiments vacants, espaces publics) importante et une ingénierie qui s'est constituée ces dernières années.

Plusieurs services de la Métropole de Lyon ont montré un intérêt croissant pour l'occupation temporaire de bâtiments vacants, à la recherche de nouvelles marges de manœuvre pour accueillir les porteurs de projets qui ne trouvent pas d'espace, ou bien ne peuvent pas y accéder au prix du marché. Des communes ont également montré leur intérêt pour ce nouveau mode de faire.

L'Agence d'urbanisme a accompagné la Métropole de Lyon, afin de constituer et qualifier une offre immobilière nouvelle et innovante, structurer ses processus d'accompagnement de l'occupation temporaire, pour tirer parti de ce levier d'attractivité économique et de développement territorial. Deux évènements sur le sujet ont été organisés par l'Agence en 2019 et en 2021 dans des lieux emblématiques du patrimoine industriel lyonnais (Halle Fagor et Halle Debourg). Ce fut l'occasion d'acculturer les services de la Métropole et les communes aux enjeux de l'urbanisme temporaire et transitoire, revitaliser des lieux oubliés et valoriser le territoire en y intégrant de nouveaux usages.

À la suite de cet accompagnement, une quinzaine de lieux ont été identifiés comme propices par la Métropole.

GRAND LYON
la métropole



Occupation temporaire

Enjeux et guide pratique à l'usage des collectivités locales

De l'intention à la mise en œuvre, l'essentiel des méthodes, outils et conditions de réussite issus de 16 retours d'expériences.
Octobre 2019



ETUDE / PROJET	Modalités de mise en œuvre de projets d'occupation temporaire et dynamique territoriale
DATE	2019 - 2021
PARTENAIRES	Métropole de Lyon
FORMAT / DURÉE	Intermédiaire : quelques mois
EQUIPE	Trois chargés d'études
OUTILS / MÉTHODE	Analyse des différentes modalités de gestion des projets d'occupation temporaire (modalités financières, juridiques, organisationnelles, de mise en œuvre...) Cartographie des acteurs de l'occupation temporaire, leurs rôles et intérêts respectifs (propriétaires, utilisateurs, animateurs, intermédiaires, opérateurs immobiliers aménageurs...) Proposition d'une animation pour fédérer autour d'une dynamique territoriale Organisation d'évènements dédiés à l'acculturation des équipes de la Métropole et des communes de la métropole de Lyon. Publications : «Occupation temporaire : enjeux et guide pratique à l'usage des collectivités locales» (2019)

L'ATOUT AGENCE

L'Agence comme tier-facilitateur et de confiance, afin de faire dialoguer des acteurs aux cultures professionnelles différentes

L'évolution des composantes de notre patrimoine : l'exemple de l'impact de la lumière

La mise en récit et l'écriture du grand paysage nocturne de Lyon font partie des principaux apports des deux Plans Lumière réalisés par la Ville de Lyon. Ces derniers ont effectivement permis de poser un cadre général qui a accompagné de multiples réalisations artistiques au sein du territoire lyonnais. Cette mosaïque d'ombre et de lumière formant le paysage nocturne de Lyon est extrêmement riche de sens dans la mesure où elle a contribué à structurer les représentations de la ville la nuit.

Une des caractéristiques fondamentales de la lumière est en effet de permettre de choisir et de sélectionner ce qui doit être vu. La nuit, il devient possible de sublimer certains sites ou séquences urbaines et de placer dans l'ombre des objets moins saillants. La mise en lumière permet de souligner certains éléments du paysage qui ne seraient pas aussi perceptibles le jour. La mise en lumière révèle l'invisible, magnifie le quotidien, met en perspective une certaine idée de la ville, de ses contours, de ses usages et de son identité. Il n'est pas de matériaux aussi puissants que la lumière qui puisse reconfigurer à ce point la morphologie d'une ville. C'est pourquoi, mettre en lumière la ville et sculpter un paysage urbain est, avant tout, une affaire de choix opérés au service de la construction d'un récit global de la ville. A travers la lumière, il s'agit également de préserver la notion de paysage en luttant contre la banalisation des paysages ; y compris de nuit. Aujourd'hui, la Ville de Lyon souhaite continuer à évoluer sur le sujet, en s'ouvrant notamment à de nouveaux enjeux, mais en les croisant au sein d'une « stratégie lumière » plus englobante. L'Agence d'urbanisme a ainsi été sollicitée pour réaliser un bilan des deux Plans Lumière, faire émerger des enjeux pour faire évoluer le document et partager ces enjeux ainsi que leur priorisation à un groupe élargi de techniciens et partenaires.

ETUDE / PROJET	Nouveaux enjeux pour le Plan Lumière, synthèse de l'atelier de travail et perspectives
DATE	2020
PARTENAIRES	Ville de Lyon
FORMAT / DURÉE	Intermédiaire : quelques mois
EQUIPE	Un chargé d'études en patrimoine, un architecte-urbaniste, un urbaniste spécialiste de la nuit
OUTILS / MÉTHODE	<ul style="list-style-type: none"> - Des entretiens avec des acteurs clés du premier et du second Plan Lumière ; - Un benchmark lumière sur six villes françaises et européennes ; - L'organisation d'un atelier de travail participatif, avec une trentaine de partenaires techniques ; - La réalisation d'un rapport de synthèse qui présente une analyse des principaux apports issus des deux précédents Plans Lumière ; - une identification des principaux enjeux actuels de la lumière ; - des suggestions de pistes d'action à la faveur d'une approche plus transversale du sujet ; - L'organisation d'un Repère européen en mai 2021 : les territoires de nuit, gérer la lumière, penser l'obscurité
L'ATOUT AGENCE	Une expertise technique, une vision à l'échelle européenne



© V PELOT / Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise



Et demain ?

Dans une société en mouvement permanent, où le temps s'accélère, la prise en compte du patrimoine participe à la fabrique et la gestion de la ville.

Reflet de la coprésence de plusieurs strates de l'histoire de la ville, le patrimoine est toujours en évolution et témoigne que la problématique du temps est donc constante. S'il pose la question de la ville déjà-là, il invite également à réfléchir à la ville et aux usages de demain, et à s'intéresser à différentes perspectives, par exemple :

- face à l'accélération du développement des nouvelles technologies, le patrimoine se réinvente et ouvre le champ des possibles;
- en tant que porteur de cultures et de diversités mais aussi en lien direct avec les citoyens, le patrimoine apparaît comme un accélérateur d'inclusion sur lequel s'appuyer ;
- enfin, incarnant des valeurs sociales, environnementales, architecturales et urbaines, le patrimoine constitue un objet d'étude qui traverse les époques et sert de modèle pour anticiper les évolutions à venir, notamment en matière d'habitat.

Dans un monde imprévisible comme le nôtre, le patrimoine apparaît comme un ancrage, où le passé est devant nous, puisqu'il constitue notre expérience, nos savoirs fondamentaux et le préserver et lui donner une seconde vie représente une vision d'avenir, celle de construire un futur résilient, fort de son héritage



► Patrimoine et inclusion

Parce qu'il témoigne de la diversité des cultures et des époques, le patrimoine est étroitement lié à la notion d'inclusion. Cette relation privilégiée se traduit de différentes manières.

Il peut tout d'abord s'agir d'une large prise en compte par les acteurs d'un territoire de la pluralité des héritages qui y sont présents : architectures, paysages, populations et modes de vie font en effet partie des multiples composantes qui nourrissent le patrimoine et en font un domaine en évolution constante. Une autre caractéristique de l'inclusivité réside dans la place accordée aux citoyens : davantage que de simples usagers, ils peuvent être considérés comme des acteurs directs du patrimoine et de sa valorisation. Des initiatives d'inventaire participatif permettent, par exemple, aux habitants d'une ville ou d'un quartier, de contribuer au recensement de ses éléments patrimoniaux. Enfin, le partage des mécanismes de décision avec l'ensemble des parties prenantes – élus, techniciens et publics – constitue une autre possibilité pour faire du patrimoine un support d'intégration.

Quelle que soient les options retenues, le soutien à la mixité socioculturelle et à la participation citoyenne sont le plus souvent à la base d'une approche inclusive du patrimoine.

Le projet Steps du Conseil de l'Europe : une formation à un plan d'action participatif basé sur le patrimoine

« S'appuyant sur l'expérience et les résultats de l'Union européenne, notamment le programme Europe créative, du Conseil de l'Europe et du Réseau des cités interculturelles dans le domaine du patrimoine culturel et des sociétés diverses, le projet pilote STEPS consiste à développer et tester un cadre méthodologique visant à renforcer la cohésion au niveau communautaire, la promotion de la confiance, du dialogue et de la compréhension mutuelle dans des sociétés diverses. Cela se fera au moyen d'un plan d'action participatif basé sur le patrimoine. [...]

La Convention promeut une compréhension plus large du patrimoine et de ses relations avec les communautés et la société et encourage la reconnaissance et l'importance des objets et des lieux en fonction des significations et des usages que les gens leur attribuent et des valeurs qu'ils représentent. [...]

Dans cet esprit, le paradigme de l'intégration interculturelle est fondé sur le respect pour tous les individus (disposant de droits et de devoirs), la réciprocité culturelle et la volonté d'accepter l'hybridation la mixité culturelle en tant que facteur de changement et de développement, et favorisant l'avantage de la diversité.

Les principaux éléments opérationnels de ce paradigme sont : le partage du pouvoir, pas seulement entre personnes d'origines différentes, mais aussi entre les institutions publiques et la société civile ; la promotion de la mixité au sein des institutions publiques et des espaces publics ; le développement des compétences culturelles des institutions, les rendre réceptives à l'innovation et résilientes aux conflits. »

Source : Le patrimoine pour une diversité inclusive - première formation pour la réalisation d'une cartographie participative du patrimoine culturel diversifié - Salle de presse des Cités interculturelles (council of europe : coe.int)





► Patrimoine et numérique

Le développement des outils numériques bouleverse les usages du patrimoine. D'un objet principalement accessible in situ et/ou de façon statique à travers des publications et autres matériaux figés, il devient un objet multidimensionnel qu'internet et ses déclinaisons permettent au plus grand nombre d'appréhender aisément.

La numérisation rend en effet à présent possible la découverte à distance de sites d'intérêt patrimonial. Outre les supports de recensement tels que les bases de données, des démarches immersives mettent le public au cœur d'édifices dont il peut observer les détails les plus fins. Les nouvelles technologies facilitent également les approches participatives sur des sujets divers : des habitants peuvent ainsi être invités à numériser des photos de leur lieux de vie pour constituer un corpus mémoriel utile aux générations futures. De même, des appels à contributions sont parfois lancés par les pouvoirs publics locaux pour collecter des traces – matérielles ou immatérielles – d'un sujet traité. Enfin, les outils numériques contribuent aussi à la préservation du patrimoine, en limitant la présence et le contact physique systématiques avec des espaces et objets potentiellement fragiles.

Face au potentiel particulièrement important des nouvelles technologies dans le champ patrimonial, il est probable que de nouveaux usages aujourd'hui inexistantes apparaissent dans un avenir proche et élargissent encore davantage le champ des possibles.

Une plateforme participative d'annotation sémantique au service du patrimoine : Aioli

« Aioli est un programme développé par le laboratoire Modèle et simulations pour l'architecture et le patrimoine (MAP) ; il consiste en une plateforme d'annotation sémantique 3D pour la documentation d'objets patrimoniaux.

À partir de photographies, l'application génère une représentation 3D de l'objet, qui peut être directement enrichie à partir d'annotations sémantiques ou bien de ressources complémentaires (textes, images, vidéos, sons...).

Aioli est une plateforme collaborative qui a pour vocation de réunir les différents acteurs patrimoniaux autour des objets et des œuvres dont ils ont la responsabilité. Chaque acteur du patrimoine peut annoter l'objet directement (édifice, sculpture, peinture, objet d'art, fragments archéologiques...) pour en faire bénéficier la communauté. Cette approche permet de créer une sorte « d'épiderme numérique » de l'objet. La dimension temporelle des objets est également prise en compte, pour permettre un suivi de l'état de conservation et les dégradations éventuelles.

Cet outil est ainsi ancré dans l'essor des sciences participatives ; il vise à faire naître et nouvelles méthodologies de travail pluridisciplinaire et à faire émerger de nouveaux scénarios d'analyse coopérative des objets patrimoniaux. »

Source :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Connaissance-des-patrimoines/Thematiques-de-recherche/Patrimoine-et-numerique/Une-plateforme-participative-d-annotation-semantique-au-service-du-patrimoine-AIOLI>



INSTITUT LUMIERE
Hangar du Premier-Film-Cinéma



► Patrimoine et laboratoire de l'habitat du futur

Un ensemble de cités-jardins couvre l'agglomération lyonnaise et appartient à un patrimoine méconnu et trop peu valorisé, qui reflète la richesse d'un territoire industriel dont les activités sont nombreuses : automobile, ferroviaire, textile, chimie, pharmaceutique...

Les cités-jardins sont le témoin d'une activité passée et d'une volonté sociale marquante, axée sur une vie saine, collective et inclusive tournée autour de l'usine, phare du complexe industriel. Elles reposent sur des principes et des valeurs fortes qui ont encore tout leur sens aujourd'hui.

Habiter une cité, c'est recevoir en héritage un lieu, une mémoire, une maison, une histoire... y adhérer, se l'approprier, profiter et mettre en récit ce que l'on souhaite transmettre aux générations à venir. Hériter n'est pas une fin en soi, c'est un fil rouge, avec une responsabilité de chacun à augmenter la valeur du bien à chaque âge pour assurer la permanence de son appropriation. Habiter une cité-jardin, c'est donc habiter une cité-jardin du XXI^e siècle car pour s'assurer de sa pérennité, la question de l'adhésion de la population est nécessaire, tout comme celle de son adaptation équilibrée aux modes de vie actuels.

L'enjeu de faire valoir la reconnaissance ainsi que d'assurer la préservation et valorisation des cités-jardins est primordial dans notre société actuelle.

La pérennité de ce patrimoine ne passe pas par une « mise sous cloche » ni un ancrage dans un temps court mais bien au contraire dans un temps long avec une démarche inclusive et participative qui place l'habitant et l'usager au cœur des réflexions et actions, dans une démarche constructive.

La construction d'un terrain d'entente entre modes de vie des habitants et valorisation du patrimoine étant la clé du succès, cela implique un nécessaire temps de partage et de dialogue entre l'ensemble des parties prenantes, techniciens, élus, habitants, acteurs du territoire, usagers... avant d'aller plus loin et d'établir de nouvelles prescriptions socialement acceptables et économiquement réalistes.

Une association de promotion des cités-jardins : les cités-jardins d'Île de France

Après avoir mis en œuvre un projet de valorisation patrimoniale et touristique de la cité-jardin de Stains, la Communauté d'agglomération Plaine Commune a lancé, en mars 2009, une invitation à constituer un réseau des cités-jardins d'Île-de-France. Depuis 2009, un réseau des cités-jardins d'Île-de-France s'est constitué dans l'objectif de préserver, de valoriser et de promouvoir ce patrimoine commun à plusieurs collectivités et territoires franciliens. L'association régionale des cités-jardins d'Île-de-France est ensuite née, association loi 1901 créée le 14 octobre 2015 au Musée d'histoire urbaine et sociale (MUS) de la Ville de Suresnes. L'association a pour principal objectif de placer les habitants des cités-jardins au cœur de ses projets de préservation, de valorisation et de promotion du patrimoine.

Sources :

<https://www.citesjardins-idf.fr/>

Reims, un laboratoire pour l'habitat :

<https://www.citesjardins-idf.fr/document/reims-un-laboratoire-pour-lhabitat/> ;

<https://www.citedelarchitecture.fr/fr/evenement/les-maisons-groupees-alternatives-letalement-urbain-0>



Conclusion :

La prise en compte patrimoniale, une histoire d'avenir

La patrimonialisation est intrinsèquement liée à une vision d'avenir : pas de prospective sans mémoire, et pas de patrimoine sans vision prospective.

Dans l'imaginaire collectif, le patrimoine est synonyme d'héritage et d'un ensemble mort que l'on a derrière soi. Or chaque jour, un patrimoine naît et pour que les générations suivantes parlent de patrimoine, encore faut-il qu'il subsiste. Dès lors la question de ce que sera patrimoine de demain se pose. Pour y répondre, il est nécessaire de porter un autre regard sur ce que nous édifions, mais également sur ce qui s'estompe, jusqu'à parfois disparaître, sans que nous ayons pris garde de le prendre en compte pour le transmettre. Si l'on peut supposer que face à l'accélération constante, le besoin de mémorisation est une ressource, il est nécessaire de s'interroger alors sur le sens de la durée : il n'est pas de patrimoine sans une société de la durée (face à une société actuelle de l'immédiateté, de l'actualité).

Nous ne sommes pas propriétaires du patrimoine, nous en sommes titulaires. La patrimonialisation nécessite donc une reprise et une réinterprétation permanente des "œuvres" considérées et une projection dans l'avenir pour maintenir un patrimoine vivant, utile et créatif, à l'image de ce que rapporte Françoise Choay : "Je milite contre toutes les formes

actuelles de muséification, mais pour une pratique mémorielle qui conditionne l'innovation » (Françoise Choay, Le patrimoine en questions, anthologie pour un combat, Seuil, 2009).

Si le patrimoine constitue une construction sociale en perpétuelle évolution, tant dans les objets qu'elle recouvre que dans les modalités de sa gestion, le sentiment d'appartenance, l'adhésion collective apparaissent alors comme l'autre condition à la patrimonialisation efficace. Or, sans démocratie, il n'y a pas ou plus de patrimoine ; la reconnaissance de l'expertise citoyenne est désormais essentielle. En effet, si le choix des projets patrimoniaux s'est considérablement élargi (de la simple protection d'un patrimoine bien identifié à la mise en valeur, la réhabilitation, la restauration...) et la politique patrimoniale est désormais de plus en plus partie intégrante de l'urbanisme et de l'aménagement durable, il reste encore à développer plus fortement une démocratisation patrimoniale. Il convient en effet d'associer toutes les parties prenantes à l'inventaire et à la définition du patrimoine, qui ne doivent pas être uniquement un travail d'experts, lesquels gardent un rôle essentiel en matière scientifique et pédagogique. C'est là toute la complexité du patrimoine.





Bibliographie

Travaux de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

La Maison blanche : étude historique et patrimoniale, 123 allée du Petit Versailles, Caluire-et-Cuire, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2021 ; TROFF-POULARD (J.)

Invariants patrimoniaux : caractéristiques patrimoniales à préserver : placages Sud-Est à Albigny-sur-Saône, 2014 ; Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ; TROFF-POULARD (J.)

Vivre dans la Petite Cité Tase : enquête sociale, 2019, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ; NORDIER (R.)

Projet de territoire de Vaulx-en-Velin : diagnostic, identités et premiers enjeux, 2011, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ; BOUILLLOT (D.)

Projet européen ROCK : la perception de la lumière commerciale à Lyon : analyse synthétique de cinq groupes focus organisés en 2019 / 2020, 19/05/2020, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ; NORDIER (R.)

Diagnostic patrimonial et références illustrées, caractéristiques patrimoniales à révéler, Hangars 6, Bron, 2015, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ; TROFF-POULARD (J.)

Plan de référence du site Unesco : phase 1 : synthèse des éléments de connaissance de l'évolution spatio-temporelle du site : cartes et note de synthèse, 2019, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, RUDOLPH (J.) ; TROFF-POULARD (J.)

Comprendre et accompagner les nouveaux modes de vie dans les quartiers patrimoniaux : synthèse des travaux du groupe participatif en 2018, 14/02/2019, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ; NORDIER (R.)

Occupation temporaire : enjeux et guide pratique à l'usage des collectivités locales : de l'intention à la mise en oeuvre, l'essentiel des méthodes, outils et conditions de réussite issus de 16 retours d'expériences, 2019, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ; CALVO (N.)

Nouveaux enjeux pour le Plan Lumière, synthèse de l'atelier de travail et perspectives, 2020, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ; DESAINTEJEAN (F.)

Recueil des bonnes pratiques de valorisation des cités-jardins : des pistes d'actions pour la petite cité Tase, 2020, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ; TROFF-POULARD (J.)

Autres ressources

Le patrimoine territorial en projet, Collection Points Fnau - Alternatives (n° 5), Gallimard, 2015.

Sur le Fil... sauvegarder le Vieux-Lyon au XXI^e siècle, 2015. Renaissance du Vieux Lyon.

Les rendez-vous du Patrimoine : l'économie du patrimoine, transcription des débats : https://www.lyon.fr/sites/lyonfr/files/content/documents/2018-12/ACTES_Rendez-Vous-du-patrimoine_2017-web.pdf, consulté le 02 avril 2021

Conservation du patrimoine architectural urbain et paysager de Ho-Chi-Minh-Ville, rapport de mission d'assistance technique, PADDI, 2014 : <https://docplayer.fr/10662192-Conservation-du-patrimoine-architectural-urbain-et-paysager-de-hcmv.html>, consulté le 02 avril 2021

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Julie Troff-Poulard** - j.troff@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme